



L'augmentation très importante du nombre d'élèves a entraîné depuis la rentrée une multiplication des actes de violence et d'incivilité. Confrontés à cela les collègues se sont mobilisés ou continuent de se mobiliser dans de très nombreux établissements du département, sous toutes les formes (grève, délégations auprès de la DSDEN et du Rectorat, occupation par les parents d'élèves...), pour exiger la création de postes d'assistants d'éducation et de CPE.

Dans cette situation les annonces faites par le Rectorat concernant la Seine Saint Denis pour la rentrée 2017 sont alarmantes :

Seuls 7,5 postes sont créés pour l'ensemble des lycées du département alors qu'il y a ouverture d'un nouvel établissement et de deux internats.

Dans les collèges, le Rectorat annonce une enveloppe globale de 6 postes (contre 8 l'an dernier), incluant les assistants d'éducation et les AVS-AESH pour les 125 collèges du département avec 1248 élèves supplémentaires attendus à la rentrée, soit 1 poste créé par tranche de 208 élèves supplémentaires !

En outre, alors que, en première ligne dans les établissements, AED et AP se voient confier des missions de plus en plus variées qu'ils et elles exécutent dans des conditions de plus en plus difficiles, voire dangereuses, ils et elles sont rémunéré-e-s au salaire minimum, sans perspective de carrière - alors même que leur recrutement se fait au niveau du baccalauréat (voire L2 minimum pour les AP). Seul-e-s parmi tous les personnels de REP et REP+, elles et ils sont exclu-e-s du droit à la prime d'éducation prioritaire. Faute de remplacements à hauteur des heures effectuées, même dans le cas de congés maternité, leurs absences pèsent sur le reste de l'équipe au détriment des conditions de travail de toutes et tous, personnels de Vie scolaire, personnels d'enseignement et élèves.

La répartition par collège sera connue fin juin et soumise au CTSD du 29 juin. Mais dans ce cadre contraint, la seule chose que pourra proposer la DSDEN sera de "redéployer les moyens", c'est à dire de déshabiller Pierre pour habiller Paul... C'est pour cela que les organisations signataires revendiquent toujours un plan de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis afin que TOUS les collèges et lycées de ce département puissent disposer des moyens en heures et en personnels conformes aux besoins tels que les ont établis les collègues de ces établissements avec leurs sections syndicales.

Les organisations syndicales signataires appellent partout les collègues à se réunir dans leurs établissements pour lister le nombre de postes nécessaires dans les vies scolaire, en y ajoutant leurs revendications, et à mandater sur cette base leurs délégués pour l'Assemblée générale départementale intersyndicale du 22 juin à la Bourse départementale du Travail de Bobigny, à 18h.

Impossible d'attendre le CTSD du 29 juin !

Nous savons déjà que le compte n'y est pas !

Créons le rapport de force pour obtenir satisfaction sur toutes les revendications !